|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | A picture containing text, clipart, ceramic ware, porcelain  Description automatically generated**Organisation météorologique mondiale****CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL****Dix-neuvième session**22 mai–2 juin 2023, Genève | **Cg-19/Doc. 8** |
| Présenté par:Secrétaire généralvia le Conseil exécutif 26.IV.2023**VERSION 1** |

**POINT 8 DE L’ORDRE DU JOUR: EXAMEN DES RÉSOLUTIONS ANTÉRIEURES DU CONGRÈS**

# Examen des résolutions antérieures du Congrèset des résolutioNs et recommandationsdes commissions précédentes

|  |
| --- |
| **résumé** |
| **Document présenté par:** Secrétaire général, via la [recommandation 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default) - Examen des résolutions antérieures du Congrès**Objectif stratégique** **2020-2023:** Objectif 5.1 – Optimiser la structure des organes constituants de l’OMM afin d’améliorer le processus décisionnel**Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2020-2023, avec prise en compte dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027**Principaux responsables de la mise en œuvre:** Congrès et commissions techniques**Calendrier:** 2023-2027**Mesure attendue:** Adopter le [projet de résolution 8/1 (Cg-19)](#_Projet_de_résolution) |

**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

**Introduction: un nombre élevé et croissant d’instruments normatifs en vigueur**

Lors de sa soixante-quinzième session, en 2022, le Conseil exécutif, dans sa [résolution 8 (EC‑75)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11443#page=35) – Examen des résolutions et décisions antérieures du Conseil exécutif, s’est dit préoccupé par le nombre élevé de ses résolutions et décisions et de celles d’autres organes constituants maintenues en vigueur et par les défis que cette situation pose quant à leur mise en œuvre et à l’établissement de rapports.

À l’issue de la soixante-seizième session du Conseil exécutif, au total, 711 instrumentsnormatifs (résolutions, décisions et recommandations), adoptés depuis 1955 par 10 organes constituants, sont actuellement en vigueur: 192 résolutions du Congrès; 104 résolutions, 96 décisions et 23 recommandations du Conseil exécutif; 138 résolutions et 78 décisions des conseils régionaux; ainsi que 20 résolutions, 48 décisions et 12 recommandations des commissions techniques.

Ce corpus d’instruments normatifs va encore s’étoffer avec l’adoption de nouveaux instruments lors de la présente session du Congrès et de la soixante-dix-septième session du Conseil exécutif. Cette situation nécessite donc un examen et une rationalisation adéquats.

**Synthèse des résolutions, décisions et recommandations**

Le Conseil exécutif a soulignéqu’il importait de suivre les [règles 11.2 et 11.3](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11208#page=13) du [*Règlement intérieur du Conseil exécutif*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=21829#.ZFSkJ3ZByUk) (OMM-N° 1256) pour faire en sorte que les résolutions antérieures, ou que les parties de ces dernières encore pertinentes, soient intégrées dans de nouvelles résolutions sur le même thème ou incluses dans une publication officielle appropriée de l’OMM.

Conformément à cette orientation, le Conseil exécutif a chargé le Comité de coordination technique de procéder à la synthèse des résolutions, décisions et recommandations portant sur le même thème. Cette synthèse permet une réduction importante du nombre d’instruments à maintenir en vigueur, ce qui facilite ainsi leur mise en œuvre et leur suivi.

À cet effet, par sa [recommandation 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default) – Examen des résolutions antérieures du Congrès, le Conseil exécutif recommande au Congrès d’annuler 122 résolutions du Congrès (soit 63 % des résolutions actuellement en vigueur). Pour de plus amples informations, voir le document [Cg-19/INF. 8(1)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bBDBA70C7-3E9D-40EE-99B6-ABB4B6D34F9C%7d&file=Cg-19-INF08(1)-STATUS-OF-CONGRESS-RESOLUTIONS_fr-MT.docx&action=default) (fondé sur le document [EC-76/INF. 9(1a)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b1D21C819-9E1A-46BC-AB0B-07EEA1BCBFDD%7d&file=EC-76-INF09(1a)-STATUS-EC-CG-RES-DEC_fr-MT.docx&action=default)).

Le Secrétaire général recommande au Congrès d’annuler deux autres résolutions de plus que dans la [recommandation 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default):

a) La [résolution 17 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=325) – Programme de gestion intégrée des sécheresses, dans la mesure où son contenu est intégré dans [le projet de résolution 4.1(7)/1 (Cg-19)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/French/Forms/AllItems.aspx?RootFolder=%2FCg%2D19%2FFrench%2F1%2E%20Versions%20%C3%A0%20discuter&FolderCTID=0x01200011928340F4FCFC47A90D273220B74FDB&View=%7B6CAE4C10%2D2635%2D4F27%2D8247%2D178DC742D00E%7D) – Gestion des sécheresses;

b) La [résolution 14 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=79) – Élaboration du projet de mécanisme de coordination instauré par l’OMM pour soutenir les opérations humanitaires des organismes des Nations Unies et d’autres organisations, devenue obsolète avec l’adoption de la [résolution 3.1(13)/1 (EC‑76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b183CBC79-12FB-4846-B152-C6F87EA26742%7d&file=EC-76-d03-1(13)-WMO-COORDINATION-MECHANISM-IMPLEMENTATION-PLAN-approved_fr.docx&action=default) – Plan de mise en œuvre du mécanisme de coordination de l’OMM.

Par conséquent, les deux résolutions en question ne sont pas incluses dans la liste des résolutions du Congrès à maintenir en vigueur qui figure dans le [projet de résolution 8/1 (Cg‑19)](#_Projet_de_résolution_1).

En outre, dans sa [recommandation 9(2)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b0D6C8E59-C166-4951-B0C5-A01ED8396400%7d&file=EC-76-d09(2)-REVIEW-RES-REC-PREVIOUS-STRUCTURE-approved_fr.docx&action=default) – Annulation des résolutions et recommandations des commissions précédentes, le Conseil exécutif recommande au Congrès d’annuler les résolutions et recommandations issues des commissions précédentes, étant donné que les tâches qu’elles prescrivaient sont intégrées dans les instruments adoptés par les commissions techniques actuelles. Pour de plus amples informations, voir le document [Cg‑19/INF. 8(2)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) (fondé sur le document [EC-76/INF. 9(2)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-76/InformationDocuments/EC-76-INF09(2)-STATUS-RES-REC-PAST-STRUCTURE_en.docx&action=default)).

**Lignes directrices pour l’élaboration et l’adoption de résolutions, décisions et recommandations**

Afin de faciliter l’harmonisation de l’élaboration et de l’adoption de résolutions, de décisions et de recommandations par tous les organes constituants, le Conseil exécutif a demandé au Comité de coordination technique de préparer des lignes directrices en consultation avec le Comité consultatif en matière de politiques générales.

Ces lignes directrices *(Résolutions, décisions et recommandations: lignes directrices pour leur élaboration et leur adoption*) ont été présentées au Conseil exécutif dans le document [EC‑76/INF. 9(1b)](https://meetings.wmo.int/EC-76/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) pour approbation. Le Conseil exécutif a approuvé les lignes directrices contenues dans la [résolution 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default) – Examen des résolutions et décisions antérieures du Conseil exécutif, et a prié le Secrétaire général de les parachever et de les publier, en tenant compte de tout changement apporté aux procédures actuelles à la suite de l’examen de la réforme de la gouvernance par le Congrès, à sa dix-neuvième session, et le Conseil exécutif, à sa soixante‑dix‑septième session.

**Rationalisation des programmes de l’OMM**

L’objectif stratégique 5.2 du [*Plan stratégique de l’OMM 2020-2023*](https://library.wmo.int/?lvl=notice_display&id=21525#.ZFSoQHZByUn) (OMM-N° 1225) et la [résolution 11 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=65) – Réforme de l’OMM – Phase suivante appellent à la rationalisation des stratégies, plans et programmes scientifiques de l’OMM conformément au Plan stratégique, au Plan opérationnel et au budget de l’OMM, qui reposent sur des buts à long terme et des objectifs stratégiques. À cet égard, il est proposé, dans le [projet de résolution 8/1 (Cg-19)](#_Projet_de_résolution_1), de mettre fin aux programmes dont les champs d’applicationsont intégralement pris en compte dans les activités organisées par les commissions techniques, les conseils régionaux et d’autres organes de l’OMM, et de maintenir les programmes fondamentaux.

**Mesure attendue**

Compte tenu de ce qui précède, le Congrès est invité à adopter le [projet de résolution 8/1 (Cg‑19)](#_Projet_de_résolution_1).

# PROJET DE RÉSOLUTION

## Projet de résolution 8/1 (Cg-19)

### Examen des résolutions antérieures du Congrès

LE CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL,

**Rappelant:**

1) La [règle 109, alinéa 11)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11181#page=75), du Règlement général ([*Recueil des documents fondamentaux N° 1*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=14206#.ZFSojHZByUk)(OMM-N° 15)) concernant l’examen des résolutions antérieures du Congrès,

2) La [résolution 87 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=322) – Examen des résolutions antérieures du Congrès,

3) La [résolution 11 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=65) – Réforme de l’OMM – Phase suivante,

**Tenant compte** des décisions qu’il a prises lors de la présente session,

**Ayant examiné** ses résolutions antérieures encore en vigueur, telles que présentés dans le document [Cg-19/INF. 8(1)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bBDBA70C7-3E9D-40EE-99B6-ABB4B6D34F9C%7d&file=Cg-19-INF08(1)-STATUS-OF-CONGRESS-RESOLUTIONS_fr-MT.docx&action=default) (fondé sur le document [EC-76/INF. 9(1a)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b1D21C819-9E1A-46BC-AB0B-07EEA1BCBFDD%7d&file=EC-76-INF09(1a)-STATUS-EC-CG-RES-DEC_fr-MT.docx&action=default)),

**Ayant étudié** la [recommandation 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default) – Examen des résolutions antérieures du Congrès et la [recommandation 9(2)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b0D6C8E59-C166-4951-B0C5-A01ED8396400%7d&file=EC-76-d09(2)-REVIEW-RES-REC-PREVIOUS-STRUCTURE-approved_fr.docx&action=default) – Annulation des résolutions et recommandations des commissions précédentes,

**Ayant approuvé** la [recommandation 9(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6887113D-84FB-4698-8CF8-691D8726CDC6%7d&file=EC-76-d09(1)-REVIEW-PREVIOUS-EC-CG-RES-DEC-approved_fr.docx&action=default) et la [recommandation 9(2)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b0D6C8E59-C166-4951-B0C5-A01ED8396400%7d&file=EC-76-d09(2)-REVIEW-RES-REC-PREVIOUS-STRUCTURE-approved_fr.docx&action=default),

**Décide**:

1) De maintenir en vigueur les résolutions suivantes:

Cg-III (1959):

[Résolution 3 (Cg-III)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6203#page=70) – Mise en application d’amendements à Ia Convention,
[Résolution 4 (Cg-III)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6203#page=70) – Soumission par le Comité exécutif de propositions d’amendements à la Convention

Cg-V (1967):

[Résolution 6 (Cg-V)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5332#page=80)– Relations avec l’Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales

Cg-X (1987):

[Résolution 31 (Cg-X)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6074#page=223) – Système d’incitation au prompt versement des contributions

Cg-XI (1991):

[Résolution 37 (Cg-XI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5324#page=140) – Suspension de Membres ayant manqué à leurs obligations financières

Cg-XII (1995):

[Résolution 35 (Cg-XII)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6035#page=146) – Règlement des arriérés de contributions échues depuis longtemps

Cg-XIV (2003):

[Résolution 5 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=169) – Programme spatial de l’OMM,
[Résolution 6 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=170) – Réunions OMM de concertation à l’échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites,
[Résolution 24 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=194) – Un complément d’appellation pour l’OMM,
[Résolution 46 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=232) – Utilisation du portugais

CG-XV (2007):

[Résolution 29 (Cg-XV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5227#page=256) – Évolution des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et de l’OMM,
[Résolution 39 (Cg-XV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5227#page=284) – Comité consultatif pour les questions financières,
[Résolution 41 (Cg-XV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5227#page=291) – Règlement des arriérés de contributions échues depuis longtemps,
[Résolution 45 (Cg-XV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5227#page=297) – Emblème et drapeau de l’Organisation météorologique mondiale

Cg-XVI (2011):

[Résolution 16 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=244) – Besoins en matière de données climatologiques,
[Résolution 21 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=262) – Indice normalisé de précipitations à utiliser par tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux comme critère de sécheresse en météorologie,
[Résolution 23 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=265) – Programme concernant les cyclones tropicaux,
[Résolution 25 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=269) – Vandalisme à l’égard des bouées de mesure: ampleur, conséquences et mesures de parade

Cg-Ext.(2012):

[Résolution 1 (Cg-Ext.(2012))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5206#page=14) – Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques

Cg-17 (2015):

[Résolution 10 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=312) – Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et participation de l’OMM au Réseau international sur les systèmes d’alerte précoce multidangers,
[Résolution 46 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=582) – Système mondial intégré d’information sur les gaz à effet de serre,
[Résolution 48 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=587) – Système mondial intégré de prévision polaire,
[Résolution 68 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=637) – Mise en place d’activités interdisciplinaires relatives au milieu urbain,
[Résolution 20 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=330) – Programme de la Veille météorologique mondiale,
[Résolution 22 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=335) – Système mondial d’observation,
[Résolution 37 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=524) – Préparation des utilisateurs aux nouveaux systèmes satellitaires, [Résolution 39 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=554) – Système mondial d’observation du climat,
[Résolution 45 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=579) – Programme mondial de recherche sur la prévision du temps, [Résolution 47 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=584) – Programme de la Veille de l’atmosphère globale,
[Résolution 50 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=591) – Programme de développement des capacités,
[Résolution 51 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=595) – Programme d’enseignement et de formation professionnelle, [Résolution 55 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=603) – Programme régional de l’OMM,
[Résolution 59 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=612) – Égalité entre les femmes et les hommes et autonomisation des femmes,
[Résolution 74 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=658) – Autorisation d’emprunter à court terme

Cg-18 (2019):

[Résolution 9 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=60) – Conseil collaboratif mixte OMM-COI,
[Résolution 12 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=67) – Méthode adoptée par l’OMM pour répertorier les phénomènes dangereux se rapportant au temps, au climat, à l’eau et à la météorologie de l’espace,
[Résolution 13 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=73) – Système mondial d’alerte multidanger de l’OMM,
[Résolution 15 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=85) – Renforcer les services d’alerte précoce multidangers dans les régions exposées à tous les types d’inondation et aux conditions météorologiques extrêmes,
[Résolution 19 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=95) – Renforcement de la coopération pour surveiller et prévoir les tempêtes de sable et de poussière,
[Résolution 21 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=99) – Mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques,
[Résolution 26 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=115) – Prestation de services novateurs et intégrés de prévision et d’alerte axés sur les impacts,
[Résolution 29 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=120) – Renforcement des services météorologiques destinés aux activités maritimes et côtières,
[Résolution 32 (Cg‑18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=124) – Faire progresser les services urbains intégrés,
[Résolution 41 (Cg‑18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=158) – Utilisation du module surface de l’outil d’analyse de la capacité des systèmes d’observation (OSCAR/Surface) pour la collecte et l’enregistrement des métadonnées du Système mondial intégré des systèmes d’observation de l’OMM,
[Résolution 45 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=167) – Assurer, par des observations océanographiques et de météorologie maritime et une densité de réseau adéquates, la sécurité de la navigation et la protection des personnes et des biens dans les zones côtières et au large,
[Résolution 46 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=173) – Collaboration future entre l’OMM et la Commission océanographique intergouvernementale s’agissant de faciliter la collecte de données d’observation océanographiques dans les régions côtières pour les besoins de la prévision du système Terre et des services climatologiques,
[Résolution 47 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=175) – Observations océaniques à l’appui de la prévision du système Terre et soutien de l’OMM à la stratégie relative au Système mondial d’observation de l’océan à l’horizon 2030, notamment en ce qui concerne le Système d’observation du Pacifique tropical à l’horizon 2020,
[Résolution 49 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=183) – Réseau d’observation de l’Antarctique,
[Résolution 51 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=193) – Mise en place de l’architecture spatiale pour la surveillance du climat,
[Résolution 53 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=201) – Plan quadriennal 2020-2023 de l’OMM pour la coordination des activités relatives à la météorologie de l’espace,
[Résolution 60 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=232) – Évolution future de la recherche à l’OMM et activités d’appui,
[Résolution 61 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=235) – Intégration et coordination de la recherche à l’OMM au service de la société,
[Résolution 62 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=237) – Structure de recherche axée sur la prévision sans discontinuité à l’OMM,
[Résolution 63 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=239) – Recherche régionale intégrée dans le domaine de l’eau,
[Résolution 64 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=240) – Création d’un environnement propice à l’innovation et à son financement,
[Résolution 67 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=246) – Appui scientifique et technologique de l’OMM au Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat et aux politiques climatiques,
[Résolution 68 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=249) – Programme de coopération volontaire,
[Résolution 69 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=254) – Directives sur le rôle et le fonctionnement des bureaux régionaux et des bureaux chargés de représenter l’OMM,
[Résolution 70 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=257) – Base de données sur les profils de pays,
[Résolution 71 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=259) – Programme d’enseignement et de formation professionnelle et modalités correspondantes,
[Résolution 72 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=261) – Campus mondial de l’OMM,
[Résolution 74 (Cg‑18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=263) – Combler l’écart de capacité: établir de solides partenariats au profit de l’investissement dans une infrastructure et des services viables et rentables,
[Résolution 76 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=275) – Amélioration de la structure du *Règlement technique* de l’OMM,
[Résolution 79 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=278) – Plate-forme consultative «ouverte» intitulée «Partenariat et innovation pour le nouveau savoir-faire météorologique er climatologique»,
[Résolution 80 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=279) – Déclaration de Genève – 2019 – Bâtir une communauté pour agir dans les domaines du temps, du climat et de l’eau

Cg-Ext.(2021):

[Résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=10) – Politique unifiée de l’Organisation météorologique mondiale pour l’échange international de données sur le système Terre,
[Résolution 4 (Cg‑Ext(2021)) -](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=40) Perspectives et stratégie de l’Organisation météorologique mondiale en matière d’hydrologie et plan d’action associé,
[Résolution 5 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=138) – Mise en œuvre avancée de certains éléments du Plan d’action pour l’hydrologie,
[Résolution 6 (Cg‑Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=181) – Déclaration de l’OMM sur l’eau et Coalition sur l’eau et le climat,
[Résolution 10 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=201) – Vers une réponse structurée de l’OMM face aux crises mondiales;

2) De ne pas maintenir en vigueur les autres résolutions adoptées avant la présente session;

3) D’annuler les résolutions et recommandations issues des commissions techniques en activité au cours de la dix-septième période financière étant donné qu’il a été procédé à leur application ou à leur intégration dans les programmes de travail des commissions actuelles;

**Reconnaissant** la nécessité d’aligner les programmes scientifiques et techniques de l’OMM sur le Plan stratégique et la structure de gouvernance de l’Organisation, tout en maintenant les éléments fondamentaux de la structure des programmes de l’OMM, comme cela est indiqué dans l’[annexe](#_Annex_to_draft_1) de la présente résolution,

**Décide:**

1) De maintenir pour la dix-neuvième période financière les programmes scientifiques et techniques suivants parrainés par l’OMM:

a) Programmes visant à coordonner les systèmes, les réseaux et les initiatives:

i) Programme de prévision des conditions météorologiques extrêmes

ii) Programme spatial

iii) Programme de la Veille météorologique mondiale

b) Programmes visant à développer la recherche méthodologique et appliquée:

i) Programme de la Veille de l’atmosphère globale

ii) Programme mondial de recherche sur la prévision du temps

c) Programmes visant à développer les capacités scientifiques et techniques

i) Programme de développement des capacités, avec ses programmes secondaires: Programme d’enseignement et de formation professionnelle et Programme de coopération volontaire

ii) Programme régional;

2) De conserver le Programme concernant les cyclones tropicaux en tant que programme mis en œuvre, y compris dans le cadre de partenariats, afin d’assurer le développement coordonné et harmonisé de bonnes pratiques et d’applications à l’échelle régionale;

3) De maintenir le plein engagement et le soutien de l’OMM en faveur des programmes et initiatives coparrainés suivants:

a) Système mondial d’observation du climat;

b) Système mondial d’observation de l’océan;

c) Programme de gestion intégrée des sécheresses;

d) Programme de collaboration AMDAR de l’OMM et l’IATA;

e) Programme mondial de recherche sur le climat;

4) De conserver le cadre de référence pour la gestion de la qualité comme cadre de référence à intégrer dans toutes les activités pertinentes de l’OMM;

5) De ne pas conserver les programmes suivants, car leur champ d’application est entièrement intégré dans les activités organisées par les commissions techniques, les conseils régionaux et d’autres organes de l’OMM:

a) Programme de météorologie aéronautique;

b) Programme de météorologie agricole;

c) Programme de réduction des risques de catastrophes;

d) Programme des instruments et des méthodes d’observation;

e) Programme de météorologie maritime et d’océanographie;

f) Programme en faveur des pays les moins avancés;

g) Programme destiné aux petits États insulaires en développement et aux territoires insulaires Membres de l’OMM;

h) Programme des services météorologiques destinés au public;

i) Programme climatologique mondial;

6) De ne paspoursuivre le Programme d’information et de relations publiques;

**Prie:**

1) La Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information d’élaborer un programme élargi pour accompagner l’évolution du Programme de la Veille météorologique mondiale, lequel inclut les besoins en infrastructures afin de couvrir l’ensemble du système terrestre conformément au Plan stratégique, et de le soumettre au Conseil exécutif à sa soixante-dix-huitième session;

2) La Commission des infrastructures, la Commission des services et le Conseil de la recherche d’améliorer et d’actualiser les descriptions des programmes à maintenir à la lumière de la réforme de la gouvernance, du Plan stratégique et des autres changements intervenus, et de les soumettre au Conseil exécutif à sa soixante-dix-huitième session;

3) Le Conseil exécutif, à sa soixante-dix-huitième session, d’examiner et d’adopter, au nom du Congrès, ces descriptions de programmes actualisées.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Annexe: 1](#_Annex_to_draft_1)

Voir le document [Cg-19/INF. 8(1)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bBDBA70C7-3E9D-40EE-99B6-ABB4B6D34F9C%7d&file=Cg-19-INF08(1)-STATUS-OF-CONGRESS-RESOLUTIONS_fr-MT.docx&action=default) (fondé sur le document [EC-76/INF. 9(1a)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b1D21C819-9E1A-46BC-AB0B-07EEA1BCBFDD%7d&file=EC-76-INF09(1a)-STATUS-EC-CG-RES-DEC_fr-MT.docx&action=default)) et le document [Cg-19/INF. 8(2)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) (fondé sur le document [EC-76/INF. 9(2)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-76/InformationDocuments/EC-76-INF09(2)-STATUS-RES-REC-PAST-STRUCTURE_en.docx&action=default)) pour de plus amples informations.

\_\_\_\_\_\_\_

Note: La présente résolution annule et remplace la [résolution 87 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=322) – Examen des résolutions antérieures du Congrès.

**Annexe du projet de recommandation 8/1 (Cg-19)**

**Programmes scientifiques et techniques de l’OMM**

L’une des missions du Congrès consiste dans l’approbation des programmes scientifiques et techniques[[1]](#footnote-2), lesquels sont exécutés par des commissions techniques et d’autres organes sous l’égide du Conseil exécutif et de la coordination régionale et sous-régionale des conseils régionaux, avec l’appui administratif du Secrétariat (alinéa 2de la règle 154 du Règlement général; article 14 de la Convention).

Il existe actuellement vingt-sept (27) programmes scientifiques et techniques parrainés ou coparrainés par l’OMM[[2]](#footnote-3), instaurés entre 1967 et 2015. On peut les répartir en différentes catégories selon leur fonction principale ou le problème qu’ils visent à résoudre:

1) Mise au point des pratiques et procédures normalisées et recommandées

2) Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

3) Recherche méthodologique ou appliquée

4) Développement des capacités scientifiques et techniques

5) Information et sensibilisation

La plupart des programmes liés à la mise au point de pratiques et de procédures normalisées et recommandées étaient initialement associés aux commissions techniques actives au cours de la dix-septième période financière. Leurs activités ont été effectivement transférées aux commissions techniques actives au cours de la dix-huitième période financière.

Le Système mondial d’observation du climat[[3]](#footnote-4), le Système mondial d’observation de l’océan[[4]](#footnote-5) et le Programme mondial de recherche sur le climat[[5]](#footnote-6) sont coparrainés par l’OMM, en partenariat avec d’autres organismes des Nations Unies et organisations internationales. Le Programme concernant les cyclones tropicaux[[6]](#footnote-7), ainsi que le Programme de gestion intégrée des sécheresses[[7]](#footnote-8), s’inscrivent également dans des partenariats. Ces programmes sont examinés avec les partenaires concernés.

L’OMM a évolué. Auparavant axée sur les programmes, l’Organisation est désormais axée sur les résultats, ce qui réduit la nécessité de concevoir des programmes formels afin de mettre en œuvre des activités. Le Plan stratégique et le Plan opérationnel fournissent également le cadre programmatique qui permet de tenir compte de certaines préoccupations, notamment des priorités des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID).

**Programmes parrainés par l’OMM**

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 1 – Mieux répondre aux besoins de la société: fournir des informations et services fiables, accessibles, axés sur les attentes des utilisateurs et adaptés à l’usage prévu***

**Programme de météorologie aéronautique**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 10 (Cg-IX)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6095#page=166) (1983)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=450) (OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 3 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=298) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission de météorologie aéronautique (CMAé) *(n’existe plus)*

Statut: Les activités relatives à la météorologie aéronautique sont, pour partie, effectivement intégrées dans les missions de la Commission des services et menées par le Comité permanent des services à l’aviation et, pour partie, intégrées dans les missions de la Commission des infrastructures et conduites par tous les comités permanents[[8]](#footnote-9).

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 3 (Cg-17)

**Programme de météorologie agricole**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 16 (Cg-IX)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6095#page=188) (1983)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=432) ([OMM-N° 1077, Annexe II](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=432)) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 22 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=263) (2011)

Gouvernance

2016-2019: Commission de météorologie agricole (CMAg) *(n’existe plus)*

Statut: Les activités relatives à la météorologie agricole sont effectivement intégrées dans les missions de la Commission des services et menées par le Comité permanent des services agricoles.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 22 (Cg-XVI)

**Programme de réduction des risques de catastrophes**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 52 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=378) (2011)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=449)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 52 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=378) (2011)

Gouvernance

2016-2019: Groupe de travail du Conseil exécutif pour la prestation de services *(n’existe plus)*

Statut: Les activités relatives à la réduction des risques de catastrophe publique sont, pour partie, effectivement intégrées dans les missions de la Commission des services et menées par le Comité permanent pour la prévention des catastrophes et les services destinés au public et, pour partie, intégrées dans les missions de la Commission des infrastructures et conduites par tous les comités permanents[[9]](#footnote-10).

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 52 (Cg-XVI)

**Programme d’hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau *(n’existe plus, signalé par souci d’exhaustivité)***

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 17 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=185) (2003)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=417)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: Voir [résolution 4 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=40)

Gouvernance

2016-2019: Commission d’hydrologie (CHy) *(n’existe plus)*

Statut: La [résolution 87 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=322) (2019) a annulé la résolution 17 (Cg-XIV), remplaçant de fait le Programme d’hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau par les Perspectives et la stratégie de l’OMM en matière d’hydrologie et le Plan d’action associé. Les activités relatives à l’hydrologie sont effectivement intégrées dans les missions des commissions techniques: la Commission des services, par le biais du Comité permanent des services hydrologiques, et la Commission des infrastructures, par l’action de tous ses comités permanents. La coordination des activités hydrologiques est assurée par le Groupe de coordination hydrologique[[10]](#footnote-11).

Mesure recommandée: Aucune

**Programme de météorologie maritime et d’océanographie**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 18 (Cg-XI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5324#page=112) (1991)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=435)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 24 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=266) (2011)

Gouvernance

2016-2019: Commission technique mixte OMM/COI d’océanographie et de météorologie maritime (CMOM) *(n’existe plus)*

Statut: Les activités relatives à la météorologie marine et à l’océanographie sont effectivement intégrées dans les missions de la Commission des services, ces activités étant principalement conduites par le Comité permanent des services de météorologie marine et d’océanographie (SC-MMO), en collaboration avec d’autres comités permanents de la Commission. Ces activités sont également intégrées pour partie dans les missions de la Commission des infrastructures, où elles sont conduites par tous les comités permanents[[11]](#footnote-12).

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 24 (Cg-XVI)

**Programme des services météorologiques destinés au public**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 15 (Cg-XI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5324#page=110) (1991)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=431)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 5 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=301) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission des systèmes de base et Groupe de travail du Conseil exécutif pour la prestation de services *(n’existent plus)*

Statut: Les activités relatives aux services météorologiques destinés au public sont, pour partie, effectivement intégrées dans les missions de la Commission des services et menées par le Comité permanent pour la prévention des catastrophes et les services destinés au publics et, pour partie, intégrées dans les missions de la Commission des infrastructures et conduites par tous les comités permanents[[12]](#footnote-13).

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 5 (Cg-17)

**Programme de prévision des conditions météorologiques extrêmes**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Résolution 15 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=85)

Description: Idem

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Conseil exécutif

Statut: Le Programme de prévision des conditions météorologiques extrêmes, ainsi que l’Initiative de prévision des inondations côtières et le système d’indications relatives aux crues éclair, sont essentiels au développement d’un cadre de systèmes d’alerte précoce multidangers, fondé sur l’interopérabilité,dans les régions exposées à tous les types d’inondation et aux conditions météorologiques extrêmes, sous la direction de la Commission des services et en collaboration avec la Commission des infrastructures, en particulier en ce qui concerne le Système mondial de traitement des données et de prévision.

Mesure recommandée: Aucune

**Programme concernant les cyclones tropicaux (PCT)**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 8 (Cg-VIII)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5319#page=152) (1979)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=434)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 23 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=265) (2011)

Gouvernance (actuelle): Les conseils régionaux concernés, la Commission des systèmes de base *(qui n’existe plus)* et le Groupe de travail du Conseil exécutif pour la réduction des risques de catastrophes et la prestation de services *(qui n’existe plus)*

Statut: Le Programme concernant les cyclones tropicaux est activement mis en œuvre dans les régions concernées, notammenten partenariat avec d’autres organisations.

Mesure recommandée: Actualiser la description du Programme, attribuer la gouvernance du Programme aux conseils régionaux concernés et à la Commission des services.

**Programme climatologique mondial**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Résolution 29 (Cg-VIII)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5319#page=189) (1979)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=420)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 15 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=321) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission de climatologie (CCl)

Statut: Les activités relatives aux services climatologiques, aux observations, à la recherche et d’autres activités sont effectivement intégrées dans les missions des commissions techniques et du Conseil de la recherche. La coordination des activités relatives au climat est assurée par les commissions techniques, les conseils régionaux et le Conseil de la recherche. Cette coordination est réalisée dans la Commission des services par le Comité permanent des services climatologiques, dans la Commission des infrastructures par tous les comités permanents[[13]](#footnote-14) et dans le Conseil de la recherche par le Comité scientifique mixte pour le PMRC *(dont la suppression est proposée)*.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 15 (Cg-17)

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 2 – Améliorer les observations et les prévisions relatives au système terrestre: affermir les bases techniques pour l’avenir***

**Programme des instruments et des méthodes d’observation**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 11 (Cg-IX)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6095#page=170) (1983)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=412)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 27 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=504) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission des instruments et des méthodes d’observation (CIMO) *(n’existe plus)*

Statut: Les activités relatives aux instruments et aux méthodes d’observation sont effectivement intégrées dans les missions de la Commission des infrastructures et menées par le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 27 (Cg-17)

**Programme spatial**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Résolution 5 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=169) (2003)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=427)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Commission des systèmes de base (CSB) *(n’existe plus)*

Statut: Le Programme spatial assure la coordination avec le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques (CGMS), le Comité sur les satellites d’observation de la Terre (CSOT) et les réunions de concertation à l’échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites, ainsi qu’en matière de fréquences radioélectriques.

Mesure recommandée: Actualiser la résolution 5 (Cg-XIV) et la description du Programme

**Programme de la Veille météorologique mondiale**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 16 (Cg-V)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5332#page=93) (1967)[[14]](#footnote-15)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=407)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 20 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=330) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission des systèmes de base (CSB) *(n’existe plus)*

Statut: Les activités sont effectivement intégrées dans les missions de la Commission des infrastructures et conduites par les comités permanents avec trois composantes du Système mondial intégré des systèmes d’observation de l’OMM (WIGOS), du Système d’information de l’OMM (SIO) et du Système intégré de traitement et de prévision de l’OMM. La partie du Programme relative à l’infrastructure doit être mise à jour pour couvrir l’ensemble du système terrestre conformément au Plan stratégique.

Mesure recommandée: Maintenir en vigueur la résolution 20 (Cg-17), tout en développant un programme élargi en remplacement du Programme de la Veille météorologique mondiale

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 3 –Promouvoir la recherche ciblée: stimuler l’initiative scientifique en vue d’affiner les services reposant sur la compréhension du système terrestre***

**Programme de la Veille de l’atmosphère globale (VAG)**

Fonction principale: Recherche méthodologique ou appliquée

Création: [EC-XLI](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6058#page=41), OMM-N° 723, paragraphes 5.4.3-4 (1989)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=414)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 47 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=584) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission des sciences de l’atmosphère (CSA) *(n’existe plus)*

Statut: Supervisé par le Conseil de la recherche, le Programme de la Veille de l’atmosphère globale vise à faciliter la compréhension globale de la composition de l’atmosphère et de ses changements. À cette fin, il joue un rôle international de premier plan dans la recherche et le développement des capacités en matière d’observation de la composition de l’atmosphère et dans la promotion de la notion de «chaîne de valeur», depuis les observations expérimentales jusqu’aux services. Un nouveau plan scientifique et de mise en œuvre du Programme de la VAG pour la période 2024-2027, en conformité avec le projet de Plan stratégique de l’OMM pour la même période, est soumis pour examen à la dix-neuvième session du Congrès.

Mesure recommandée: Mettre à jour la description du Programme en y incluant les nouvelles dispositions de gouvernance

**Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT)**

Fonction principale: Recherche méthodologique ou appliquée

Création: [EC-L](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5396#page=30), OMM-N° 883, paragraphe 5.1.7 (1998)[[15]](#footnote-16)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=416)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 45 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=579) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Commission des sciences de l’atmosphère (CSA) *(n’existe plus)*

Statut: Sous la supervision du Conseil de la recherche, le PMRPT a soumis un nouveau plan de mise en œuvre pour la période 2024-2027, faisant suite au plan de mise en œuvre pour la période 2016-2023. Il comprend des activités de recherche fondamentale et interdisciplinaire qui contribuent à améliorer les prévisions, à quelques minutes ou à une échelle saisonnière, à renforcer la résilience de la société face aux phénomènes météorologiques à fort impact et à accroître la valeur des informations météorologiques pour les utilisateurs.

Mesure recommandée: Mettre à jour la description du Programme en y incluant les nouvelles dispositions de gouvernance

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 4 – Réduire l’écart de capacité sur le plan des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux: faire en sorte que les pays en développement puissent fournir les informations et les services essentiels dont ont besoin les gouvernements, les secteurs économiques et les citoyens***

**Programme de développement des capacités**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 50 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=591) (2015)

Description: Annexe de cette même résolution

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Groupe d’experts du Conseil exécutif pour le développement des capacités *(n’existe plus)*

Statut: Programme actif, essentiel pour aider les Membres à renforcer leurs capacités scientifiques, techniques et institutionnelles afin de répondre à la demande croissante de services de la part de divers utilisateurs. En 2019, le Conseil exécutif, par sa [résolution 7 (EC-71)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10532#page=29), a créé le Groupe d’experts pour le développement des capacités, qui lui fournit des conseils sur la poursuite du Programme et des activités de développement des capacités, y compris en ce qui concerne l’examen de la Stratégie de l’OMM pour le développement des capacités dont l’adoption est recommandée au Congrès. Le Conseil exécutif pourrait souhaiter revoir le mandat du Groupe afin d’y inclure une plus grande coordination avec les partenaires de développement.

Mesure recommandée: Aucune

**Programme d’enseignement et de formation professionnelle (ETRP)**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 18 (Cg-X)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6074#page=184) (1987)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=442)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 71 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=259) (2019)

Gouvernance

2016-2019: Groupe d’experts de l’enseignement et de la formation professionnelle *(n’existe plus)*

Statut: Programme actif, essentiel pour doter les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des compétences nécessaires à l’exercice de leurs fonctions. En 2019, le Conseil exécutif a créé le Groupe d’experts pour le développement des capacités par la [résolution 7 (EC-71)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10532#page=29). Les activités du Groupe d’experts de l’enseignement et de la formation professionnelle ont été intégrées dans les missions du Groupe d’experts du Conseil exécutif pour le développement des capacités. Par conséquent, le Groupe d’experts de l’enseignement et de la formation professionnelle n’existe plus.

Mesure recommandée: Actualiser la description du Programme pour tenir compte de la nouvelle gouvernance.

**Programme en faveur des pays les moins avancés (PMA)**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 21 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=190) (2003)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=444)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 33 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=326) (2011)

Gouvernance

2016-2019: Conseil exécutif

Statut: Le Programme n’est pas actif. Dans le cadre de l’approche axée sur les résultats, l’accent est mis sur les PMA et les PEID. Ces pays sont les principaux bénéficiaires des projets extrabudgétaires qui visent à renforcer leurs capacités et dont le budget s’élève actuellement à plus de 120 millions de dollars É.-U.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 33 (Cg-XVI)

**Programme destiné aux petits États insulaires en développement et aux territoires insulaires Membres de l’OMM**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 54 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=601) (2015)

Description: Idem

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Conseil exécutif

Statut: Le Programme n’est pas actif. Dans le cadre de l’approche axée sur les résultats, l’accent est mis sur les PMA et les PEID. Ces pays sont les principaux bénéficiaires des projets extrabudgétaires qui visent à renforcer leurs capacités et dont le budget s’élève aujourd’hui à plus de 120 millions de dollars É.-U. Le Conseil exécutif pourrait souhaiter rétablir ce Programme, notamment dans le contexte de la nécessité d’une présence régionale accrue.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 54 (Cg-17)

**Programme régional**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 34 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=327) (2011)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=446)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 55 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=603) (2015)

Gouvernance (actuelle): Conseils régionaux

Statut: Le Programme est actif et est essentiel au soutien des conseils régionaux et des Membres de l’OMM. Dans le cadre de la réforme régionale en cours, le renforcement de ce Programme est envisagé pour permettre un soutien accru aux activités et aux Membres des conseils régionaux.

Mesure recommandée: Aucune jusqu’à l’adoption de la réforme régionale

**Programme de coopération volontaire (PCV)**

Fonction principale: Développement des capacités scientifiques et techniques

Création: [Résolution 17 (Cg-V)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5332#page=95) (1967)[[16]](#footnote-17)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=441)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 68 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=249) (2019)

Gouvernance (actuelle): Conseil exécutif

Statut: Le Programme est actif et il a été essentiel pour répondre aux demandes d’appui technique des Membres. Il a également permis à l’OMM de soutenir les Membres touchés par des catastrophes.

Mesure recommandée: Aucune

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 5 – Procéder au réalignement stratégique de la structure et des programmes de l’OMM afin d’assurer l’efficacité des politiques, décisions et activités de mise en œuvre***

**Programme d’information et de relations publiques**

Fonction principale: Information

Création: [Cg-IX](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=6095#page=128), OMM-N° 615, paragraphe 5.4 (1983)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=438)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 27 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=273) (2011)

Gouvernance

2016-2019: Conseil exécutif

Statut: Les activités relatives à l’information et aux relations publiques seront intégrées dans la Stratégie de communication.

Mesure recommandée: Ne pas maintenir en vigueur la résolution 27 (Cg-XVI)

**Cadre de référence pour la gestion de la qualité**

Fonction principale: Mise au point de pratiques et procédures normalisées et recommandées

Création: [Résolution 27 (Cg-XIV)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=195) (2003)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=437)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 7 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=306) (2015)

Gouvernance

2016-2019: Équipe spéciale intercommissions chargée d’élaborer un cadre de référence pour la gestion de la qualité *(n’existe plus)*

Statut: La gestion de la qualité (définie par la publication OMM-N° 1100) en matière d’information et de prestation de services est intégrée dans le mandat de la Commission des services.

Mesure recommandée: Maintien du cadre et mise à jour de la résolution 7 (Cg-17)

**Programmes coparrainés par l’OMM**

***Programmes contribuant principalement au but à long terme 1***

**Programme de gestion intégrée des sécheresses**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Résolution 17 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=325) (2015)

Description: [*WMO-Global Water Partnership Concept Note*](https://www.droughtmanagement.info/literature/WMO_IDMP_concept_note_2011.pdf) (2011, en anglais)

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Commission de météorologie agricole (CMAg) *(n’existe plus)*

Statut: Le Programme de gestion intégrée des sécheresses est une initiative conjointe de l’OMM et du Partenariat mondial pour l’eau.

Mesure recommandée: Aucune

*Note: En 2001, l’OMM et le Partenariat mondial pour l’eau ont lancé une initiative conjointe, le Programme associé de gestion des crues (APFM).* *Aucune résolution spécifique du Congrès n’est associée à la création de ce Programme. Cependant, le Congrès a pris note avec intérêt de la création de l’APFM à sa quatorzième session en 2003 (Cg-XIV, Résumé général des travaux de la session, paragraphes* [*3.5.2*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=97) *et* [*3.5.5*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4241#page=100)*).*

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 2 – Améliorer les observations et les prévisions relatives au système terrestre: affermir les bases techniques pour l’avenir***

**Système mondial d’observation du climat (SMOC)**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Protocole d’accord entre l’OMM, la COI, le PNUE et le Conseil international pour la science](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=3593) (1998); voir [EC-L](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5396#page=27), OMM-N° 883, paragraphe 4.6.2 (1998)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=422)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 39 (Cg-17)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5250#page=554) (2015)

Gouvernance (actuelle): Comité directeur du SMOC

Statut: Il est demandé au Secrétaire général, dans la [résolution 3.2(23)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bBEDCFCDD-224F-4F1E-B7BA-A3CF44D8FE48%7d&file=EC-76-d03-2(23)-REPORT-JOINT-STUDY-GROUP-GCOS-approved_fr.docx&action=default), de préparer une révision du protocole d’accord relatif au SMOC avec les organismes de coparrainage pour approbation par le Conseil exécutif.

Mesure recommandée: Aucune jusqu’à ce que le nouveau protocole d’accord soit approuvé

**Système mondial d’observation de l’océan (GOOS)**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Protocole d’accord entre la COI, l’OMM, le PNUE et le CIUS relatif au coparrainage du Comité directeur du GOOS](https://oceanexpert.org/downloadFile/50391) (1998); [Résolution XXVI-8 de la COI](https://oceanexpert.org/document/8600) (2011)

Description: Idem

Dernière résolution

en vigueur: [Résolution 47 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=175) (2019)

Gouvernance (actuelle): Comité directeur du GOOS

Statut: Le GOOS est un programme actif mené conjointement par l’OMM, la Commission océanographique intergouvernementale relevant de l’UNESCO (UNESCO/COI), qui l’administre, le Conseil international des sciences et le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). Le Groupe d’étude des systèmes d’observation de l’océan et des infrastructures océaniques (SG-OOIS) a été créé pour proposer des relations fonctionnelles efficaces et durables entre l’OMM, la COI et les organes du GOOS. La [décision 10 (INFCOM-2)](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bBB02155A-E52F-43BE-BA28-1078B9625EE1%7d&file=INFCOM-2-d06-5(1)-RECOMMENDATIONS-STUDY-GROUP-OOIS-approved_fr.docx&action=default) porte approbation du rapport final du SG-OOIS, y compris la recommandation de créer un groupe consultatif sur les océans sous l’égide de la Commission des infrastructures, et la nomination d’un coordonnateur pour les questions satellitaires au GOOS.

Mesure recommandée: Aucune

**Programme de collaboration AMDAR de l’OMM et l’IATA (WICAP)**

Fonction principale: Coordination des systèmes, des réseaux et des initiatives

Création: [Résolution 39 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=149) (2019)

Description: Idem

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance (actuelle): Conseil d’administration du WICAP

Statut: Le Programme est administré par le Conseil d’administration du WICAP, mis en place par la [résolution 14 (EC-73)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11193#page=327) – Collaboration avec l’Association du transport aérien international au développement du Programme de retransmission des données météorologiques d’aéronefs. Les aspects techniques des activités liées au Programme WICAP sont effectivement intégrés dans les missions de la Commission des infrastructures et ces activités sont menées par le Comité permanent des systèmes d’observation et les réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON).

Mesure recommandée: Aucune

***Programmes contribuant essentiellement à la réalisation du but à long terme 3 –Promouvoir la recherche ciblée: stimuler l’initiative scientifique en vue d’affiner les services reposant sur la compréhension du système terrestre***

**Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC)**

Fonction principale: Recherche méthodologique ou appliquée

Création: [Accord entre l’OMM, le CIUS et la COI relatif au PMRC](https://www.wcrp-climate.org/about/WCRP_Sponsors%27_Agreement_1993.pdf) (1993)

Description: [*Rapport final abrégé et résolutions du Seizième Congrès météorologique mondial*](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5261#page=424)(OMM-N° 1077, Annexe II) (2011)

Dernière résolution

en vigueur: Idem

Gouvernance

2016-2019: Comité scientifique mixte pour le PMRC, Commission des sciences de l’atmosphère (CAS) *(cette dernière n’existe plus)*

Statut: Les activités de recherche du Programme mondial de recherche sur le climat, sous la supervision du Conseil de la recherche de l’OMM, portent sur des questions scientifiques liées au système climatique, permettent de mieux comprendre les interactions entre les systèmes naturels et sociaux qui influent sur le climat, et appuient les politiques, les cadres et les conventions au niveau mondial. Le Programme fonctionne dans le cadre du Plan stratégique actuel du PMRC (2019-2028), approuvé par le Conseil exécutif.

Mesure recommandée: Aucune

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Il est possible de se référer à la définition de «programme» figurant dans la norme ISO 21503-2017(E) *(Management de projets, programmes et portefeuilles – Recommandations sur le management de programmes)*: «structure temporaire de composants de programme interdépendants gérés de manière conjointe qui fournit des avantages, contribue à la réalisation d’objectifs stratégiques et opérationnels et permet de réaliser des bénéfices» *[notre traduction]*. [↑](#footnote-ref-2)
2. Parmi les programmes énumérés, seul le Programme d’hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau n’a pas été confirmé à la dix-huitième session du Congrès. Il est mentionné par souci de clarté. [↑](#footnote-ref-3)
3. OMM – Commission océanographique intergouvernementale (COI), relevant de l’UNESCO; Conseil international des sciences (ISC); Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). [↑](#footnote-ref-4)
4. COI– OMM – PNUE – ISC. [↑](#footnote-ref-5)
5. OMM – COI – ISC. [↑](#footnote-ref-6)
6. Le Programme concernant les cyclones tropicaux a été créé en 1972 à la suite de l’adoption d’une résolution par l’Assemblée générale des Nations Unies qui prenait note du projet de plan d’action global de l’OMM concernant les cyclones tropicaux et demandait à l’Organisation de poursuivre activement la mise en œuvre de ce projet. En 1977, l’Assemblée générale des Nations Unies a accueilli favorablement le rapport présenté par l’OMM sur son Programme de la Veille météorologique mondiale et son projet concernant les cyclones tropicaux. Elle a invité l’OMM à intensifier ses efforts, compte tenu des activités récentes et prévues concernant la mise au point et l’utilisation de satellites pour la surveillance des cyclones tropicaux. En conséquence, le Huitième Congrès météorologique mondial a décidé, en 1979, d’élargir le champ d’application du projet, mené désormais par le Programme concernant les cyclones tropicaux (PCT), coparrainé par l’OMM et le Comité des typhons de la CESAP. [↑](#footnote-ref-7)
7. OMM – Partenariat mondial pour l’eau. [↑](#footnote-ref-8)
8. Dans le cadre de la Commission des infrastructures, les activités sont conduites par le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON) et le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité (SC-MINT) pour la composante Système mondial intégré des systèmes d’observation de l’OMM (WIGOS), par le Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information (SC-IMT) pour la composante Système d’information de l’OMM (SIO) et par le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre (SC-ESMP) pour la composante Système intégré de traitement et de prévision de l’OMM. [↑](#footnote-ref-9)
9. Voir note de bas de page 8. [↑](#footnote-ref-10)
10. Voir note de bas de page 8. [↑](#footnote-ref-11)
11. Voir note de bas de page 8. [↑](#footnote-ref-12)
12. Voir note de bas de page 8. [↑](#footnote-ref-13)
13. Voir note de bas de page 8. [↑](#footnote-ref-14)
14. «ADOPTE le plan de la Veille météorologique mondiale annexé à la présente résolution \* comme constituant l’un des éléments essentiels du programme de l’Organisation météorologique mondiale pour la cinquième période financière 1968-1971». Le concept de Veille météorologique mondiale avait déjà été introduit en 1963 dans les [résolutions 21](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5347#page=93) et [22](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=5347#page=95) (Cg-IV). [↑](#footnote-ref-15)
15. Sous le nom de Programme de recherche sur la prévision météorologique. [↑](#footnote-ref-16)
16. Sous le nom de Programme d’assistance volontaire (PAV) de l’OMM. [↑](#footnote-ref-17)